MUNICIPALITÉ DE
SAINT-VICTOR

Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Victor

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

L'avis est par les présentes donnée par la soussignée Carole-Anne Jacques, directrice générale/greffière-trésorière de la susdite municipalité, QUE :

Les états financiers pour l'année 2025 seront déposé devant le conseil municipal, lors de la séance ordinaire tenue lundi le 1er juin 2026 à 19h30 à la salle du conseil municipal au 287 rue Marchand à Saint-Victor.

QU'avis public a été affiché le **25 mai 2026.**

DONNÉ à Saint-Victor, ce **25 mai 2026.**

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Carole-Anne Jacques, Directrice générale/greffière trésorière de la municipalité de Saint-Victor, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis aux endroits désignés par le conseil soit à l'hôtel de ville situé au 287 rue Marchand ainsi que sur le site Web de la municipalité : https://www.st-victor.qc.ca onglet vie municipale/ avis public en date du **25 mai 2026**.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce **25 mai 2026.**

Carole-Anne Jacques
Directrice générale/ Greffière trésorière